

ou 30 millions par an, dépassant les bénéfices d'exploitation de notre propre réseau de transports ferroviaires.

En outre, je soutiens que nos réseaux de transports aériens, à l'échelle nationale et internationale, doivent appartenir à l'État et être administrés par lui. En outre, nous voudrions que le ministre des Finances s'engage, avant la deuxième lecture du bill, à ce qu'un nouveau moratoire soit décrété en ce qui concerne les suppressions de lignes de chemin de fer, les fermetures d'agences ainsi que l'établissement de prétendus centres de services aux clients. On doit engager des dépenses considérables pour améliorer les transports et en étendre la capacité et aussi utiliser des ports comme Churchill et Prince Rupert. Nous comptons que le ministre des Finances nous renseigne sur toutes ces questions avant la fermeture du débat à l'étape de la deuxième lecture.

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

M. MacLean: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. J'aimerais demander au leader du gouvernement à la Chambre quels travaux il compte proposer à la Chambre demain.

M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, demain j'aimerais, à l'appel des motions, faire adopter la motion d'ajournement qui permettra à la Chambre de s'ajourner à la fin de la journée mercredi. Demain, j'aimerais aussi proposer l'étape du rapport du bill concernant la loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or et du bill concernant la loi sur l'expansion des exportations. Nous pourrions peut-être en faire la troisième lecture vu qu'aucun amendement n'est inscrit. Nous pourrions peut-être, de 8 à 10 heures demain, terminer le débat sur le contrôle des prix des denrées alimentaires et adopter le rapport du comité.

Ensuite, si nous terminons ces travaux, j'aimerais mettre en délibération un bref amendement à la loi sur les relations de travail dans la Fonction publique dont avis a été donné—il figurera au *Feuilleton* demain—pour ensuite passer à la loi sur l'assurance-récolte et à la loi sur l'aéronautique.

● (2200)

MOTION D'AJOURNEMENT

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office en conformité de l'article 40 du Règlement.

Ajournement

LA POLLUTION—LES LACS QU'APPELLE (SASK.)—LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DU RAPPORT

M. Jim Balfour (Regina-Est): Monsieur l'Orateur, le 30 janvier j'ai adressé deux questions au ministre de l'Environnement (M. Davis) sur la mise en œuvre du rapport de l'étude sur le bassin de la Qu'Appelle, étude poursuivie par le ministère en collaboration avec les gouvernements de la Saskatchewan et du Manitoba. Votre Honneur a alors déclaré que, si la question était urgente, elle pourrait faire l'objet d'un débat au moment de l'ajournement.

L'étude sur le bassin de la Qu'Appelle a commencé en 1970. Le rapport, terminé en 1972, a été publié en janvier 1973. Deux grandes catégories de recommandations y figurent, les unes à long terme et les autres qui requièrent une application rapide. Ce rapport établit clairement que les eaux d'égout des villes de Regina et de Moose Jaw, de même que celles de la base des forces canadiennes représentent la principale cause de la détérioration des lacs dans le système de la rivière Qu'Appelle.

On estime que chaque année quelque 2.8 millions de livres d'azote et 2.2 millions de livres de phosphates sont déversées dans ce système, dont 70 p. 100 proviennent de ces sources. Il faut remédier à une telle situation si les lacs Qu'Appelle doivent survivre. Ces deux villes devront donc améliorer leurs services de traitement des eaux d'égout afin d'enlever ces polluants de l'effluent avant que celui-ci se déverse dans le système des rivières.

Le rapport estime à 15 millions de dollars le coût total du contrôle de l'effluent pour lequel on recommande une intervention immédiate. La moitié de ce montant s'imposerait pour l'installation des services de traitement nécessaires à Regina et à Moose Jaw. De toute évidence, un engagement financier de cette importance sera difficile sinon impossible à assumer à l'échelon municipal.

La vallée, les lacs et les rivières de la Qu'Appelle représentent à l'échelle nationale une richesse irremplaçable et d'une importance aussi grande pour les gens de la Saskatchewan que le système du Fraser pour ceux qui résident en Colombie-Britannique. Cependant, le gouvernement fédéral laisse à ces deux villes une bonne partie du fardeau financier qu'impose le problème de la pollution de la Qu'Appelle.

Le ministre peut se vanter, comme il l'a fait à Vancouver le 5 février, que son ministère a consacré depuis 1970 près de 40 millions de dollars à des installations de traitements des égouts en Colombie-Britannique, mais lorsqu'on lui demande ce qu'il compte faire en Saskatchewan, il demeure étrangement silencieux. Peut-on s'étonner que le parti libéral fédéral soit devenu un parti rejeté et déconsidéré dans l'Ouest du Canada, étant donné ce genre d'attitude des ministres?